

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2016

Réunion du CM du 14.10 2016 à 20h30, sous la présidence de M. Yves LE GUELAFF, Maire ; 13 conseillers présents.

Etaient présents : Y. LE GUELAFF, J.Y. STANQUIC, A.M. POGENT, G. FOUQUET, G. HEMON, F. LE BRAS, S. DONNARS, I. LANCIEN, S. SIMON, V. VICHON, S. LAUDEN, M. BARGAIN, A. TALLEC

Etaient absents : C. TANGUY, excusée, pouvoir à A.M. POGENT ; P. BOUSSARD, excusé, pouvoir à A. TALLEC ; A. JEANTON, excusée, pouvoir à G. FOUQUET ; G. TELLING, excusée, pouvoir à G. HEMON ; A.M. POUPON, excusée ; A. CLEAC'H, excusé

Secrétaires de séance : M. BARGAIN, J.Y. STANQUIC

### 1. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA BAIE DE DOUARNENEZ

**Rapporteur : Gilbert HEMON**

Conformément à l'article L212-6 du Code de l'Environnement, l'Etablissement Public de Gestion et d'Aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB) a adressé, en mairie, pour avis, le projet de SAGE de la baie de Douarnenez adopté par la Commission Locale de l'Eau.

Après avoir pris connaissance du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), du règlement, du rapport environnemental, M. Gilbert HEMON présente au CM les objectifs et enjeux définis par la Commission Locale de l'Eau :

- Assurer la gouvernance de la politique de l'eau et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage (coordination des projets, concertation et sensibilisation ...)
- Identifier et maîtriser les sources de pollution, de contamination bactériologique (interdire le carénage des bateaux en dehors des aires équipées, inciter à la réduction d'usage de produits phytosanitaires et de micropolluants etc...)
- Préserver et restaurer les cours d'eau (interdire l'accès direct des animaux d'élevage aux cours d'eau)
- Préserver et protéger les zones humides (inventaire, réhabilitation et entretien des zones humides)
- Préserver le maillage bocager (maintien et protection de la biodiversité, mise en place de programmes de travaux d'entretien bocagers, sensibiliser, communiquer, accompagner...)
- Améliorer la connaissance des risques d'inondation et prévenir les risques
- Inciter les différentes catégories d'usagers (industriels, collectivités, professions agricoles, grand public) aux économies d'eau

Après avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de SAGE de la baie de Douarnenez.

### 2. ACHAT DE MATERIEL NUMERIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

**Rapporteur : Gilles FOUQUET**

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour équiper toutes les classes de l'école de Guengat en matériel numérique.

Equipements : 2 tableaux interactifs (TBI) pour les CM1-CM2, 4 tableaux avec vidéoprojecteurs pour les maternelles, les CP, les CE et 6 tablettes numériques pour les CM2 (préparation entrée en 6<sup>ème</sup>)

Coût prévisionnel de cet équipement : 10 800 € HT

Après avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter des subventions au titre de la « réserve parlementaire » auprès de Mme Annick LE LOCH, députée du Finistère et au titre de la « DETR 2017 » auprès de l'Etat (Préfecture du Finistère).

### 3. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

**Rapporteur : Gilles FOUQUET**

- **Fonctionnement** : proposition modification budgétaire comme suit

DEPENSES

| Chapitre | Compte | Intitulé           | Montant    |
|----------|--------|--------------------|------------|
| 022      |        | Dépenses imprévues | - 1 000,00 |
| 014      | 73925  | FPIC               | + 1 000,00 |

- **Investissement** : proposition modification budgétaire comme suit

DEPENSES

| Opération | Intitulé   | Compte | Désignation                       | Montant     |
|-----------|------------|--------|-----------------------------------|-------------|
| 17        | PLU        | 202    | Réalisation documents d'urbanisme | - 2 000,00  |
| 33        | Voirie     | 2315   | Travaux                           | - 40 000,00 |
| 45        | Vorc'h Laë | 2031   | Etudes                            | - 5 000,00  |
| 45        | Vorc'h Laë | 2315   | Travaux voirie                    | - 5 000,00  |
| ONA       |            | 2111   | Terrains nus                      | - 4 000,00  |
| OFI       |            | 020    | Dépenses imprévues                | - 14 000,00 |

## RECETTES

| Opération | Intitulé | Compte | Désignation        | Montant     |
|-----------|----------|--------|--------------------|-------------|
| OFI       |          | 10226  | Taxe d'aménagement | - 11 000,00 |

|                    |
|--------------------|
| <b>- 81 000,00</b> |
|--------------------|

## DEPENSES

| Opération | Intitulé             | Compte | Désignation                       | Montant     |
|-----------|----------------------|--------|-----------------------------------|-------------|
| 24        | Acquisition matériel | 21578  | Matériel de voirie                | + 1 000,00  |
| 24        | Acquisition matériel | 2183   | Matériel de bureau / informatique | + 12 000,00 |
| 24        | Acquisition matériel | 2188   | Autres équipements                | + 5 000,00  |
| 27        | Eglise               | 2316   | Restauration œuvre d'art          | + 1 000,00  |
| 40        | Accessibilité voirie | 2315   | Travaux voirie                    | + 24 000,00 |
| ONA       |                      | 2132   | Immeuble de rapport               | + 26 000,00 |
| ONA       |                      | 2313   | Travaux bâtiments                 | + 12 000,00 |

|                    |
|--------------------|
| <b>+ 81 000,00</b> |
|--------------------|

## 4. SDEF : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2015

**Rapporteur : Gilbert HEMON**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2015 du SDEF en charge de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le département intervenant principalement sur la commune pour des travaux d'électrification, enfouissement de réseaux, d'éclairage public.

## 5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Achat mutualisé : traceur routier

M. Jean-Yves STANQUIC présente le projet d'achat mutualisé d'un traceur routier entre les communes de Guengat, Locronan, Plogonnec, Plonéis et Quéménéven). Coût de cet équipement : 9 312 €.Participation des communes au prorata du nombre d'habitants par commune soit environ 1 800 € pour la commune de Guengat.

A Guengat, le 17 octobre 2016

Yves LE GUELAFF, Maire